

Chers parents,

J'ai le plaisir de vous transmettre des informations concernant la prochaine rentrée scolaire :



③ La feuille d'inscription à la restauration scolaire et l'autorisation de diffusion seront remises à votre enfant le jour de la rentrée.

Vous aurez jusqu'au 12 septembre 2022 pour compléter ces documents

Les rapporter en mairie, à déposer à l'accueil ou dans la boîte aux lettres



Les documents mairie ne doivent pas être déposer à l'école ni renvoyer par mail !

Accueil
Périscolaire

② L'inscription à l'accueil périscolaire du matin et/ou du soir se fait en suivant la procédure suivante : **connectez-vous sur site internet de l'UFCV** : <http://portail-animation.ufcv.fr/accueil-loisirs-domaine-frayse>



③ **L'étude surveillée devient l'accompagnement aux devoirs**

Pour donner suite à la demande des parents d'élèves souhaitant une plus grande souplesse quant au fonctionnement de ce service, je vous informe qu'à partir du 1^{er} septembre prochain, ce temps privilégié devient un atelier de l'accueil périscolaire. Par conséquent, ce service ne sera plus proposé sur l'école mais au domaine de la Frayse qui en gèrera désormais l'organisation.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'équipe soit par téléphone au 05.56.56.55.40 ou par mail : alfarguessthilaire@ufcv.fr

④  Je vous rappelle que l'ensemble des documents d'information (règlement des services périscolaires, grille tarifaire, information sur la facturation et les différents modes de règlements, ...) sont consultables sur le site internet de la mairie, onglet Enfance et Jeunesse, rubrique Écoles.

Merci d'en prendre connaissance et d'y apporter une attention particulière.



⑤ Enfin, nous vous rappelons que votre enfant pourra accéder à tous les services périscolaires (accueil périscolaire du matin, pause du midi et accueil périscolaire du soir) dès le 1^{er} jour de la rentrée.

Valérie Mazas au service des affaires scolaires 05.56.21.21.41 poste 4 et moi-même au 06.84.66.98.85 restons à votre écoute pour tous renseignements complémentaires.

Bonne rentrée à tous !

Christophe Vicier
Adjoint au maire, délégué aux affaires scolaires

Fargues
St Hilaire